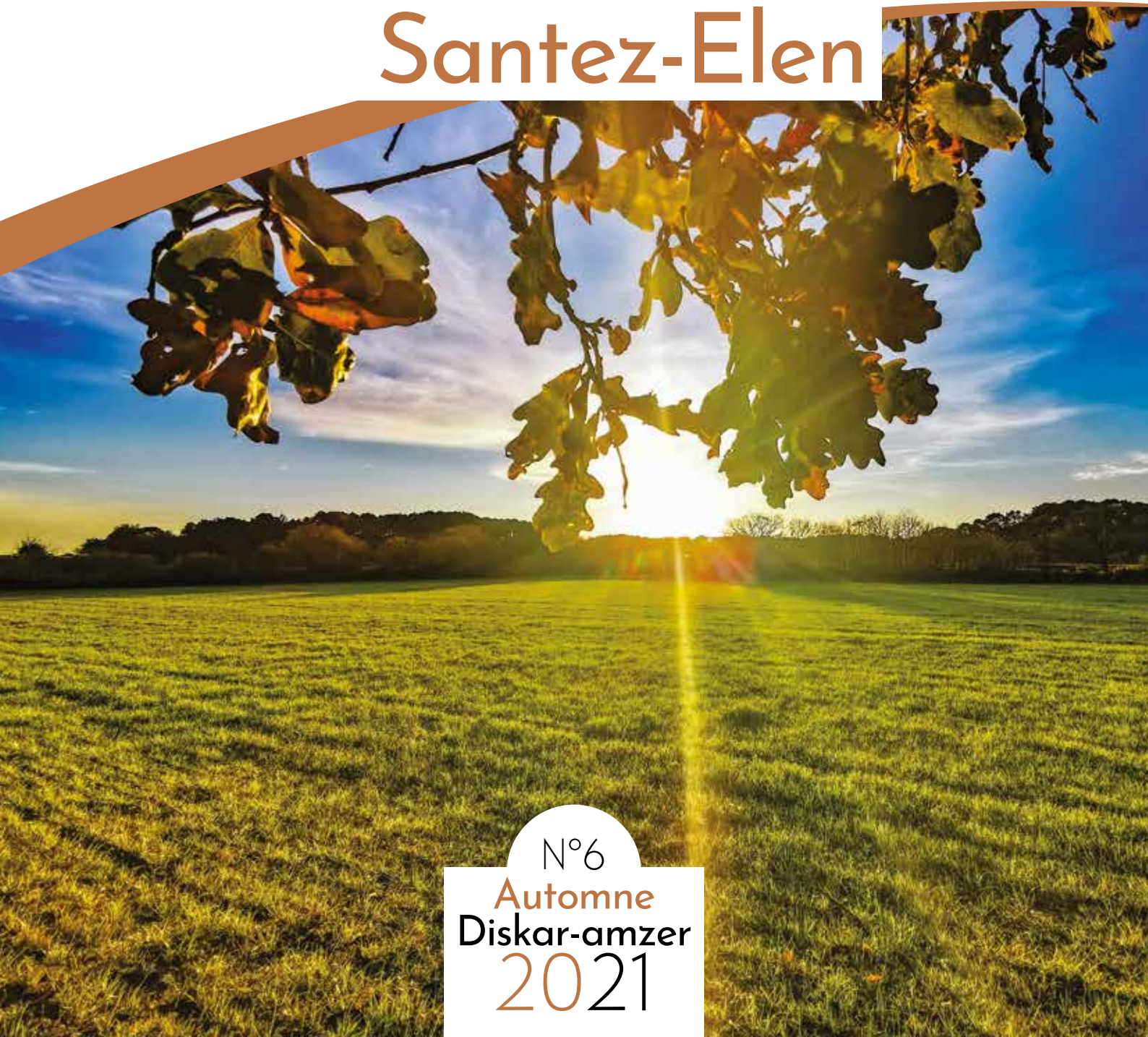


BULLETIN  
MUNICIPAL

Kannadig  
-kumun

SAINTE-  
HÉLÈNE-  
SUR-MER  
Santez-Elen



N°6  
Automne  
Diskar-amzer  
2021

# SOMMAIRE

- 1 | **Édito Pennad-stur**  
Le mot du Maire - Infos pratiques
- 2 | **Infos utiles Keleier talvoudus**  
En bref... - Sortie cinéma  
**Infos C.C.B.B.O. Keleier C.C.B.B.O.**  
Mobilités - Accessibilité
- 3 | **Vie municipale Buhez-kêr**  
Nouvelle école - Plan Local d'Urbanisme
- 4 | **Travaux - Environnement Labourioù - Endro**  
Nouveaux lotissements - Journée mondiale du ramassage - Atlas de la biodiversité
- 5 | **Santé - Solidarité Yec'hed - Kengred**  
Entraîner sa mémoire - Dispositif Bulle d'Air  
**État civil Marilh ar boblañs**
- 6-7 | **Jeunesse Yaouankiz**  
Petite enfance - Vacances de la Toussaint : demandez le programme !
- 8 | **Culture et vie associative Sevenadur ha buhez-kevredigezh**  
Les Pas d'ché Nous - Avenir Sainte-Hélène - Retour sur les Nocturnes de la ria -  
La vie en Bulles
- 9 | **Tribune Komzoù dieub**  
Groupe majoritaire - Groupe minoritaire - État civil
- 10 | **Histoire et patrimoine Istor ha glad**  
Le cimetière de Sainte-Hélène



SCANNEZ CE QR CODE :  
[Page facebook de la mairie de Sainte-Hélène-sur-Mer](#)

**Directeur de publication :** Jean-Yves CROGUENNEC

**Rédaction :** équipe municipale

**Photographies :** Sébastien BOUVIER, Bruno PERREL, Christèle PERREL, Yann RAOUL, Sabrina ROULÉ

**Documentation Histoire et Patrimoine :** Emmanuel GIQUEL

**Création graphique :** Gaëlle MAISONNEUVE

**Impression :** IRIS IMPRIM

Imprimé sur papier certifié P.E.F.C.

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

**Dépôt légal :** 07102021





Dans un contexte sanitaire qui s'améliore, nous avons enfin retrouvé une vie presque normale. Et de quelle manière ! Combien de fois ai-je entendu cet été « Sainte-Hélène vit ! ».

Le succès des Nocturnes de la Ria a retenti dans toute la région. Si de nombreux touristes se sont déplacés, les hélénoises et les hélénois ont également pris plaisir à se retrouver chaque lundi. J'adresse leurs commentaires élogieux à l'association Festoù, à la soixantaine de bénévoles sans qui ces soirées n'auraient pu avoir lieu, aux Services Techniques de la commune, aux élus tous très investis. Je remercie bien sûr les artisans et exposants pour leur présence assidue et les artistes qui ont animé les scènes musicales.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés. Ils ont pu participer aux multiples activités proposées au mois de juillet. Il faut se féliciter du succès de cette initiative prise l'année dernière par la municipalité.

D'une manière générale, on ne peut que saluer le dynamisme du monde associatif absolument indispensable à la vie de la commune et qui se renforce avec la création de nouvelles associations.

« Sainte-Hélène vit » aussi en portant ses projets. L'école bien sûr, les nouveaux lotissements, le clocher, la voirie, le stade, l'installation possible d'une boulangerie-pâtisserie et d'un artisan, le projet d'une maison d'assistants maternels, la réalisation de logements locatifs ou en accession à la propriété pour répondre à une forte demande. Sainte-Hélène attire aussi parce qu'il y a de la vie et c'est heureux.

Jean-Yves CROGUENNEC, Maire de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER



## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture | Eurioù digeriñ :

- > Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 | Eus al Lun betek ar Gwener : etre 9e ha kreisteiz
- > Le samedi : de 9h à 12h | D'ar Sadorn : etre 9e ha kreisteiz
- > Permanence téléphonique les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h

### Rencontrer les élus (sur rendez-vous) | En em gavout gant an dilennidi (dre emgav) :

- > **Le maire :** Jean-Yves CROGUENNEC
- > **Les adjoints :** Christèle PERREL - affaires scolaires, périscolaires, enfance et jeunesse, mobilités et communication numérique  
Yann RAOUL - affaires générales, vie culturelle, associative et communication  
Gladys LE SAUSSE - solidarités, entraide et action sociale  
Sébastien BOUVIER - travaux, urbanisme et environnement



**N'hésitez pas à nous faire part d'éventuels dysfonctionnements dans la distribution du bulletin !**

**Contact :** <https://sainte-helene-surmer.bzh> - [mairie@sainte-helene-surmer.bzh](mailto:mairie@sainte-helene-surmer.bzh)

### En bref...

> **Deux nouveautés dans le bourg** : un caviste ambulante, **Ye'ched Mat**, s'installe chaque lundi devant la mairie. **La Remorque à Burgers** est présente quant à elle chaque mercredi !

> Les ateliers **Repair Café** ont désormais lieu dans les locaux de l'ACTE - Z.A. de Bellevue à Merlevenez. Les prochains auront lieu les samedis 6 novembre et 4 décembre.



> Vos enfants ont entre 6 et 18 ans et vous êtes bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ? Découvrez le **Pass'Sport** et bénéficiez de 50€ par enfant, pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive, de septembre 2021 à juin 2022. **Pour en savoir plus** : [www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

> Les vide-maisons, les brocantes, les trocs et puces, gratuits ou payants, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable à déposer au minimum une semaine à l'avance en mairie.

> La Trésorerie de Port-Louis a fermé ses portes le 1<sup>er</sup> septembre dernier dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité. La gestion comptable de la commune de Sainte-Hélène est désormais rattachée à un nouveau service de gestion comptable basé à

Lorient. Les correspondances sont dorénavant à adresser à : Trésorerie de Lorient Collectivités - 5 rue Benjamin Delessert - 56317 Lorient Cedex.

> Au lendemain des fêtes de Noël, nul besoin de jeter vos sapins, déposez-les devant les Services Techniques de la commune (route de Plouhinec) jusqu'au 15 janvier. Nous nous chargerons de les transformer en copeaux (paillage).

### SORTIE CINÉMA



La mairie propose une sortie cinéma tout public à Étel **le jeudi 18 novembre**.

Au programme, *RESPECT*. Le film suit l'ascension d'Aretha FRANKLIN de ses débuts d'enfant de chœur à sa renommée internationale.

- > **Tarif : 5€** (transport inclus)
- > **Départ à 13h30** de la place des Anciens Combattants
- > Inscriptions en mairie

### Mobilités

Avec l'acquisition de la compétence mobilité, la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan a organisé un premier atelier diagnostic le 7 juillet dernier relatif à la construction d'un plan de mobilité simplifié et d'un schéma directeur vélo. Plusieurs éléments ont été mobilisés depuis le lancement de la démarche : entretien avec les cinq communes du territoire, enquête sur les mobilités, échanges avec les partenaires (Région, Auray Quiberon Terre Atlantique, Lorient Agglomération, etc...). Les résultats de l'enquête sont disponibles sur simple demande en mairie. Un second atelier portant sur la stratégie est programmé pour le mercredi 13 octobre 2021.

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, la C.C.B.B.O. a souhaité mettre à l'honneur, le 19 septembre dernier, sa nouvelle compétence et les mobilités actives.

**Au programme** : immatriculation de vélos, randonnées, circuit de sécurité routière, bourse aux vélos, etc... Des moments conviviaux avec restauration, buvette, animation musicale assurée par les élèves de Sonam' et le Bagad Bro Kervignag.



### Accessibilité

La Base Nautique de la Vieille Chapelle est un équipement intercommunal. Sa mise aux normes est programmée pour 2022. La C.C.B.B.O. a installé un tapis d'accès antidérapant destiné aux Personnes à Mobilité Réduite à la Vieille Chapelle. La commune y a également disposé trois nouvelles tables de pique-nique avec emplacements P.M.R.



## Nouvelle école



Le marché de désamiantage et de démolition des bâtiments préfabriqués scolaires a été attribué à l'entreprise Pigeon Bretagne Sud pour un montant de 43 899,65€ H.T. La démolition s'effectuera en 3 phases : le restaurant scolaire, les deux classes de maternelles puis les sanitaires. Le désamiantage de l'ancienne cantine débutera pendant les vacances de la Toussaint. Le marché du gros œuvre et des V.R.D. (Voies et Réseaux Divers) a pour sa part été lancé.

Une **réunion publique d'information** présentant le nouveau pôle scolaire est prévue le mardi 9 novembre à 18h30 à la salle Beg er Lann en présence de l'architecte en charge du projet.

## Plan Local d'Urbanisme

### Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)

Celui-ci a été débattu en Conseil Municipal le 21 juillet 2021. Si l'assemblée a globalement validé la proposition conçue par la Commission P.L.U., elle a également exprimé le souhait de plusieurs évolutions. Ainsi, les élus ont fait savoir qu'ils voulaient préserver l'espace naturel de la pointe de la Vieille Chapelle et ne pas prévoir la réalisation d'un lotissement ostréicole.



Ils ont également exprimé majoritairement leur souhait de ne pas permettre l'accueil groupé d'habitat léger (yourtes, tiny houses) sur le territoire communal. Ils ont enfin écarté toute transformation de l'espace vert bordant le lotissement de Beg er Lann, route de Merlevenez, en aire de covoiturage estimant que ce dernier pouvait être opéré depuis le parking de la salle polyvalente, route de Plouhinec. Ils ont estimé que ce terrain constructible pourrait être mieux valorisé. La version finale du document intégrant ces corrections est désormais disponible sur le site internet de la commune.

> **Le vendredi 8 octobre, une réunion publique portant sur la présentation du diagnostic, des enjeux et du P.A.D.D. s'est tenue à la salle Beg er Lann.**

## Règlementation

Les établissements recevant du public (E.R.P.) sont des bâtiments dans lesquels des personnes extérieures sont admises. Peu importe que l'accès soit payant ou gratuit, libre, restreint ou sur invitation (source info.gouv.fr). Pour ce qui concerne l'association Le Labourioù par exemple, la Préfecture a confirmé qu'il s'agissait d'un E.R.P. de 5<sup>ème</sup> catégorie relevant du code de la construction et de l'habitation (R.143-2 à R.143-47).

Le bâtiment et le lieu doivent être contrôlés par la commission de sécurité et d'accessibilité. Une autorisation d'ouverture d'E.R.P. doit être effectuée au préalable en mairie. Le Labourioù n'a entamé aucune démarche et n'est pas habilité à recevoir du public. Le hangar est destiné à une activité ostréicole.



Le changement de destination de ce bâtiment est interdit par les articles L.121-10, L.121-16 et L.121-17 du code de l'urbanisme. De ce fait, la Préfecture indique que « la situation ne peut être régularisée. L'activité exercée actuellement à cet emplacement est donc illégale ». Cette information avait déjà été transmise à l'association par le président du Syndicat Ostréicole de la ria d'Étel dans un courrier de juillet 2020. Il n'y a jamais eu aucune chasse aux sorcières comme voudrait le faire croire le président du Labourioù.

Nous connaissons les valeurs et l'engagement de cette association créatrice de lien social. Nous avons toujours soutenu et encouragé ce type d'initiatives à Sainte-Hélène. Ce qui n'empêche pas le respect de la réglementation en vigueur. Des solutions existent, la mairie a proposé un local aux normes pour permettre au Labourioù de poursuivre ses activités.

## Profil de vulnérabilité conchylicole

La réduction des risques sanitaires de contamination bactériologique des zones conchylicoles et de pêche à pied est un enjeu majeur pour le littoral, dont la Ria d'Étel fait partie. Sur le périmètre du bassin versant, le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel (S.M.R.E.) est la structure porteuse du profil de vulnérabilité conchylicole. Lors du dernier Conseil Municipal, une liste de propositions d'actions ainsi que leurs niveaux de priorités a été réalisée afin de permettre la priorisation des actions par la collectivité pour limiter au maximum les sources potentielles de contaminations microbiologiques.

### > CARREFOUR DE KERZERH

La progression exceptionnelle des recettes provenant des Droits de Mutation amène le Département à apporter une aide forfaitaire de 50 000€ aux communes de moins de 10 000 habitants pour des investissements en matière de voirie notamment. Celle-ci sera consacrée à l'aménagement du carrefour de Kerzerh (sécurisation et réduction de la vitesse).

### > RUE DU LANNIC

Une consultation portant sur la maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement des eaux usées et pluviales ainsi que la réfection de la voirie de la rue du Lannic est en cours. Les travaux devraient débuter en 2022.

### > RUE DE L'AVANÇÉE

Les travaux entre la route de Nostang et le lotissement Les Hameaux de la Rivière sont terminés. Les règles de circulation ont été modifiées avec la mise en place d'une priorité à droite et d'un plateau limitant la vitesse.



### > CLOCHER DE L'ÉGLISE

En attendant la construction d'un nouveau clocher, un toit étanche et rigide sera installé afin de faire face aux intempéries. L'architecte des Bâtiments de France a indiqué que la flèche devrait être pointue et élevée. Un appel à projet sera lancé en début d'année prochaine. Qui dessinera le clocher de demain ?

## Atlas de la Biodiversité

L'élaboration de ce document d'aide à la prise de décisions dans la conception du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Le bilan de connaissances a été finalisé. Bretagne Vivante a poursuivi son action cet été en étudiant notamment la fréquentation des îlots de Logoden et Iniz-Er-Mour. Un Comité de Pilotage partenarial constitué de différents organismes (Syndicat Mixte de la ria d'Étel, C.C.B.B.O., Département, Région, élus) se réunira le lundi 18 octobre prochain afin d'effectuer un bilan d'étapes et définir les prochaines actions à mener.

## Plantations

La municipalité a fait le choix de remplacer un nombre restreint de jardinières et d'en supprimer beaucoup d'autres (autour du monument aux morts, devant le porche de l'église, etc...). Les plantations en pleine terre seront dorénavant privilégiées.

## Trois nouveaux lotissements

Les travaux de viabilisation du lotissement **Côté Bellevue**, devant accueillir 9 lots, ont démarré.

Le Permis d'Aménager du lotissement **Le Domaine du Penher** vient d'être déposé. L'aménagement des 19 parcelles va donner lieu à des travaux de viabilisation. La réfection de la rue du Penher n'interviendra qu'une fois ces travaux effectués.

Le cabinet Nicolas et Associés, le service instructeur de la C.C.B.B.O. et les élus de Sainte-Hélène se sont rencontrés afin d'affiner le projet de **lotissement communal** situé rue de Lizourden. Celui-ci comportera 23 lots. Le règlement du lotissement est actuellement en cours de réalisation, la demande de permis d'aménager sera déposée avant la fin de l'année.

## Journée mondiale du ramassage

Le samedi 18 septembre dernier, une trentaine de personnes participaient au ramassage de déchets sauvages abandonnés dans la commune (Vieille Chapelle, abords du stade, centre-bourg, salle polyvalente et alentours). Cette opération était organisée par **The Sea Cleaners** dans le cadre du World Clean Up Day.



Les responsables de l'association étaient préalablement venus expliquer aux élèves des deux écoles l'importance d'une telle opération. Bilan : 26 kg de déchets plastiques, 2750 mégots, 6 kg de métal, 1 kg 40 de carton, 5 kg de verre et 12 masques.



## SAUVEUR2VIE



**Thibault CARRER**, étudiant en S.T.A.P.S. de 20 ans originaire de Sainte-Hélène, a lancé au printemps 2020 une page sur Instagram dédiée au secourisme, **Sauveur2vie**. Il y partage son savoir sur les gestes qui sauvent sous forme de tutoriels courts et ludiques.

Sa page a rapidement franchi les cent mille abonnés. Thibault a récemment reçu un courrier d'encouragement de la part du Président de la République.

> Vivre chez soi est aujourd'hui perçu comme l'une des clés déterminantes du bien vivre et du bien vieillir. Lors de La semaine bleue, le mercredi 6 octobre dernier, le C.C.A.S. proposait un atelier jeux intergénérationnels animé par **Les Jeux des 4 Vents** avec les enfants du centre de loisirs et quelques aînés.

Le jeudi 7 octobre 2021 ont été organisés un atelier de sensibilisation (simulateur de vieillissement) et un café convivial, en partenariat avec **Présence Verte**.



## Retour sur...

> Le C.C.A.S. de Sainte Hélène, en partenariat avec **Cap Autonomie Santé** et l'association **Brain Up**, a proposé une conférence sur le thème de la mémoire le 22 septembre dernier. Plusieurs ateliers « Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir » auront lieu jusqu'au 11 novembre prochain.



## Un service d'aide au répit



Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. Le dispositif **Bulle d'Air** permet aux aidants de souffler un peu. Il propose l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée.

Il s'agit d'un service à la carte :

- en journée (à partir de 3 heures consécutives)
- de nuit
- ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus
- ponctuellement ou de façon régulière

Compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties... Tous les aidants, ressortissants M.S.A. ou non, peuvent solliciter ce dispositif en contactant **AMPER** au 02 97 46 51 97 ou [bulledair@amper-asso.fr](mailto:bulledair@amper-asso.fr). Un diagnostic des besoins et une évaluation financière est réalisée. Une aide financière des Caisses de Retraite est possible et une réduction d'impôt de 50% peut être appliquée.

## ÉTAT CIVIL Marilh ar boblañs

### BIENVENUE À :

. **Lilou SIMON**, né à Lorient le 20 août 2021, 23 rue des Lavandières

### ILS SE SONT DIT OUI ! :

. **Christopher FONSECA et Charline MOELLO**, le 23 juillet 2021, 28 rue des Lavandières  
 . **Albane ANGLEYS et Noël LE MIERE**, le 25 septembre 2021, Le Gohen

### TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

. **Françoise VASSE**, décédée à Riantec le 31 juillet 2021, Kerprat  
 . **Marie-Hélène LE TOUZIC**, décédée à son domicile le 7 septembre 2021, 19 Les Hameaux de la Rivière  
 . **Simone DREANO**, décédée à Lorient le 4 septembre 2021, Kergourio  
 . **Nelly LE QUER**, décédée à son domicile le 19 septembre 2021, Kerthomas  
 . **Anne-Marie LE NEZET**, décédée à Riantec le 21 septembre 2021, 31 résidence Beg er Lann  
 . **Erwann MERLET**, décédé à son domicile le 23 septembre 2021, 4 rue de la Carrière  
 . **Brigitte DANIEL**, décédée à Lorient le 23 septembre 2021, Lizourden

## Des activités variées tout l'été !

De nombreux jeunes ont participé aux différentes activités proposées par la municipalité tout au long du mois de juillet. Il y en avait pour tous les goûts : graffiti, skateboard, sortie VTT, Kayak, football freestyle, Koh-Lanta, visite du zoo de Branféré, etc...



Dans le cadre des activités extrascolaires proposées par le service jeunesse, les jeunes de Sainte-Hélène ont participé à un stage graffiti de 3 jours en collaboration avec l'association **A4 Création**. La fresque a été installée au City Park.



## Vacances de la Toussaint : demandez le programme !

### MERCREDI 27 OCTOBRE

- > **Le matin** : Karting à Ploëmel (CM2 et +) / Atelier Halloween (CP et +)
- > **L'après-midi** : activités Halloween et pièce de théâtre « L'école des fantômes » au Zigo Comédie (CP et +)
- > **Soirée ados** pizzas / jeux

### JEUDI 28 OCTOBRE

- > **Le matin** : Escape Game « La route vers l'or »
- > **L'après-midi** : atelier décoration de moules à cupcake en pâte à sucre sur le thème d'Halloween



### VENDREDI 29 OCTOBRE

- > **Journée** Initiation à la Magie avec Animagic.
- > **Places limitées** : inscriptions en mairie à [jeunesse@sainte-helenesurmer.bzh](mailto:jeunesse@sainte-helenesurmer.bzh)

## PETITE ENFANCE

> Le Relais Intercommunal d'Assistante Maternelle est un lieu d'écoute, de rencontre et d'informations pour les familles et professionnels de la petite enfance. Il accompagne les jeunes parents dans la recherche d'une assistante maternelle. Mélanie ROBIC vous accueille à Plouhinec **les lundis et jeudis de 13h30 à 17h, les mardis et vendredis à Kervignac.**

> Des temps collectifs sont organisés sur les différentes communes de la C.C.B.B.O. C'est le cas des ateliers Ronde des

livres organisés à la bibliothèque municipale de Sainte-Hélène et ouverts à tous (assistantes maternelles et parents).  
**Prochains ateliers** : jeudi 14 octobre à 9h30 et 10h45.

> Le RIPAME propose également une conférence « Elle, il crie / pleure pour un rien ? ! » animée par Claude COLLEU le mardi 12 octobre à 20h au Centre Henry JOUBIQUX de Kervignac.  
**Gratuit sur inscription** : [ripame@kervignac.com](mailto:ripame@kervignac.com)



## Sorties culturelles à l'école

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une enveloppe de transport d'un montant de 550€ par classe pour réaliser des sorties culturelles pour aller au musée, voir des expositions, assister à des pièces de théâtre, etc... Cette enveloppe doit permettre aux jeunes hélénois ne bénéficiant pas de transports en commun comme dans les grandes villes, de s'ouvrir vers l'extérieur pour réaliser toutes sortes d'activités nouvelles.



### NOUVEAUTÉS

- > Tous les soirs, une aide aux devoirs est proposée aux enfants de la garderie, juste après le goûter. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher de Sabrina ROULE.
- > À la recherche d'un(e) baby-sitter ? Un listing est disponible sur demande en mairie.

## Rentrée des classes

109 élèves ont repris le chemin des écoles de Sainte-Hélène, soit 70 élèves à l'école Georges MORIN et 39 élèves à l'école Saint-Joseph, répartis respectivement en 3 et 2 classes.

## AGENDA DEIZIATAER

- > **VENDREDI 22 OCTOBRE** : Repas à emporter (*Amicale Laïque*)
- > **DIMANCHE 31 OCTOBRE** : Animations d'Halloween sur la place de la mairie à partir de 19h (*Comité des Fêtes*)
- > **DIMANCHE 28 NOVEMBRE** : Marché de Noël (*Salle Beg er Lann - APEL Saint-Joseph*)
- > **SAMEDI 4 DÉCEMBRE** : Vente de sapins de Noël (*APEL - Réservations : 06 03 43 56 23*)
- > **SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 DÉCEMBRE** : Exposition d'hiver (*Salle Beg er Lann - Ri'Art Fest*)
- > **VENDREDI 10 DÉCEMBRE** : Repas de Noël (*Salle Beg er Lann - Amicale Laïque*)
- > **SAMEDI 11 DÉCEMBRE** : Fest-Noz avec ARVEST, LE NORMAND/PINC et PASQUET/AN HABASK (*Salle Beg er Lann - Roc'h*)
- > **SAMEDI 18 DÉCEMBRE** : Animations de Noël (*Place des Anciens Combattants*)
- > **VENDREDI 31 DÉCEMBRE** : Soirée du Nouvel an (*Salle Beg er Lann - Gouelioù*)
- > **VENDREDI 14 JANVIER** : Vœux du Maire (*Salle Beg er Lann*)



Morwenn Le Normand et Ronan Pinc



Pasquet / An Habask

## Fête de la musique

Elle a rassemblé une centaine de personnes sur la place de la mairie le 17 juillet dernier.



## Avenir Sainte-Hélène



Le club a entrepris récemment des travaux de peinture sur les mains-courantes du stade afin d'y installer des panneaux publicitaires. Faute de pouvoir organiser sa traditionnelle Fête de l'huître, l'Avenir Sainte-Hélène a proposé un concert / fest-noz à la salle polyvalente le 2 octobre dernier. Les danseurs et spectateurs se sont déplacés en nombre !

## Chapelle Notre-Dame de Pitié

L'ensemble Sile Frigor, composé de cinq jeunes musiciens du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, se sont produits à la chapelle Notre-Dame de Pitié à Kerdavid le 3 septembre dernier. Un beau moment de partage autour des musiques vocales polyphoniques de la Renaissance.



## Les Nocturnes de la Ria ont fait un tabac !



Le succès des premiers marchés nocturnes de Sainte-Hélène est le fruit de l'investissement d'une soixantaine de bénévoles, de la présence hebdomadaire de quarante artisans locaux et du talent des artistes qui animaient les scènes musicales chaque lundi.

L'association Festoù songe d'ores et déjà à de nouveaux projets, notamment au moment des fêtes de Noël !

> Si vous souhaitez rejoindre l'association : 06 02 62 21 59 - [lesnocturnesdelaria@sainte-helenesurmer.bzh](mailto:lesnocturnesdelaria@sainte-helenesurmer.bzh)



## La Vie en Bulles

Ces dernières années, la production de B.D. s'est étoffée pour s'ouvrir aussi bien aux sujets d'actualité, aux évolutions de la société, aux problématiques de santé, d'environnement, etc... D'où l'idée de l'association **LaPACH** de consacrer à la B.D. documentaire un vrai festival les 5 et 6 février 2022.

Une dizaine d'auteurs seront présents parmi lesquels Pascal BRESSON, auteur du récent « Beate et Serge Klarsfeld : un combat contre l'oubli » (éd. La Boîte à Bulles, 2020), Gwenola MORIZUR et Fanny MONTGERMONT, auteures de « Bleu Pétrole » (éd. Grand Angle - Prix Artémisia) ainsi que Charlotte MEVEL, auteure de « La rousseur pointée du doigt ».



## NOUVEAU NEVEZ



La jeune association Les Pas d'ché Nous propose une initiation aux danses celtiques tous les mercredis à la salle Beg er Lann de 15h à 17h.

> Plus de renseignements au :  
06 42 34 87 78  
[lilimorantin@gmail.com](mailto:lilimorantin@gmail.com)

## Groupe majoritaire « Sainte-Hélène Notre Commune »

Plusieurs projets ambitieux sont actuellement en cours dont le lotissement communal et l'édification du nouveau pôle scolaire. La déconstruction et le désamiantage de l'ancienne cantine vont débuter pendant les vacances de la Toussaint. Qu'attend-on du futur restaurant scolaire ? Une alimentation saine, locale, équilibrée, qui plaise aux enfants. Plusieurs axes de réflexion s'offrent à nous : appel à un prestataire local ou préparation des repas sur place grâce à la constitution d'un groupement d'achats de produits locaux. Nous avons été surpris de constater que l'actuel prestataire, sélectionné par l'ancienne équipe municipale, préparait ses repas dans la région rennaise avant de les livrer quotidiennement sur Sainte-Hélène... Le bilan carbone laisse quelque peu à désirer. Pourquoi ce choix ? Les retours des familles et des enfants sont presque tous négatifs. Après avoir nous-mêmes testé les plats, nous avons décidé de construire une cuisine permettant la préparation des repas sur place.

La vie associative a pu reprendre son cours normal après une année chaotique et particulièrement contraignante en raison des différents protocoles sanitaires. Grâce aux nombreux bénévoles, l'été a été marqué par le succès des marchés nocturnes qui ont redynamisé le bourg. L'année à venir s'annonce encore bien plus riche avec de nouveaux rendez-vous en perspective : Un festival de Bande Dessinée, de nouveaux marchés nocturnes comprenant encore plus d'animations musicales, Fête de la Bretagne, troc et puces, course nature, Fête de l'huître et commémoration des 230 ans de la commune. Au programme : expositions, manèges, projection de films et exposition photos. Déjà plus de 400 images collectées ! Tous les hélénois souhaitant s'impliquer dans ce futur projet ou ayant des souvenirs à partager sont invités à se rapprocher de la mairie pour rendre cette année 2022 culturellement exceptionnelle ! Continuons à soutenir nos associations et à entretenir l'esprit de village qui règne à Sainte-Hélène !

## Groupe minoritaire « Sainte-Hélène, vivante, responsable, solidaire »

### REJET des Tiny Houses pour le prochain PLU

La possibilité d'installation de quelques Tiny-Houses sur un petit terrain attenant au bourg a été massivement rejetée lors du dernier conseil municipal malgré les nombreux arguments donnés par les élus de VRS et le soutien (timide) du maire.

Exemples de commentaires entendus en réunion ou lors du débat en conseil :

- « esthétique non compatible avec le bourg » : FAUX, le PLU permet de donner un cadre afin que les Tiny aient l'aspect de mini-maisons.
- « ne permettent pas l'installation de familles » : FAUX, un des objectifs du PLU est d'offrir une plus grande diversité de logements afin de répondre à tous les budgets
- « mieux vaut construire une petite maison » : FAUX, visiblement les notions de limiter l'artificialisation des sols et l'impact écologique ne sont pas encore bien comprises.
- « Est-ce qu'ils payent des impôts ? » : les Tiny Houses ont les mêmes obligations qu'une maison classique dès lors qu'elles sont conformes au PLU et constituent des résidences principales.
- « c'est comme les mobile-homes et les caravanes » : FAUX, la loi ALUR autorise la résidence démontable constituant l'habitat permanent pour ne plus le confondre avec l'habitat léger de loisir qui lui n'est pas soumis aux mêmes réglementations.

**La majorité perd encore une fois l'occasion de montrer une réelle préoccupation des enjeux écologiques et reflète un manque de dynamisme et d'ouverture face à une demande réelle sur le territoire pour ce type d'habitat.**

**Sainte-Hélène VRS : Caroline Zagrodka et Nicolas Godard**

### Le cimetière de Sainte-Hélène

Les premières traces d'un cimetière à Sainte-Hélène remontent au 7<sup>ème</sup> siècle et se situent autour du monastère du Moustoir. Des restes de sépultures y ont d'ailleurs été découverts vers 1925 à l'occasion de fouilles.

L'existence d'un cimetière n'a jamais été établie près de la chapelle de Kerentrech, aujourd'hui disparue. Celle-ci se trouvait au point de départ de la traversée qui reliait le territoire de Sainte-Hélène à la paroisse de Locoal, sur l'autre rive, où les corps étaient inhumés (jusqu'en 1784).

Lors de la constitution de la paroisse et de la commune, c'est autour de la chapelle du bourg, anciennement village de Kêr Elena, que les inhumations eurent lieu. Le mur d'enceinte du cimetière occupait pratiquement toute la surface de l'actuel jardin public à l'arrière de l'église.



*Mur d'enceinte de l'ancien cimetière*

À l'intérieur du cimetière s'élevait une chapelle. Construite en 1843, elle devint communale après la loi de séparation des Églises et de l'État. Sa toiture s'effondra le 30 janvier 1940. Son projet de rénovation fut abandonné après les bombardements de septembre 1944.

Au centre du cimetière fut édifié un calvaire semblable à la Croix des Émigrés de Saint-Colomban. Les deux édifices sont dus à l'initiative du même prêtre, Antoine MARY, qui fit ériger celle de Carnac en 1854. Devenu recteur de Sainte-Hélène, il en commanda une réplique inaugurée le 22 janvier 1858. D'un profil inhabituel, le calvaire possède une base carrée très étroite avec une table moulurée supportant une sorte d'obélisque au sommet duquel s'élève une croix.

- **Le Moustoir** : Moustoer, ar voustoer (le monastère)
  - **Kerentrech** : kêr an treizh (village du passage)
  - **Bered, ar vered** : le cimetière
  - **Kalvar, ar c'halvar** : le calvaire.
- Se dit aussi : Kroaz vras, ar groaz vras (la grande croix)*



*La Croix des Émigrés à Carnac*

En 1970, devant l'exiguïté des lieux, la municipalité dû se résoudre à transférer le cimetière du centre-bourg vers un terrain acquis en direction de Mane Kerzerh au lieu-dit Bout-Aval. C'est sur 3600 m<sup>2</sup> clos d'une haie que se répartirent 255 concessions, un ossuaire, un local technique et des places de parking.

Le transfert des corps de l'ancien au nouveau cimetière s'est effectué de 1971 à 1974 avec de nombreuses recherches et relances d'héritiers. Plusieurs concessions ont aujourd'hui disparu comme celle de l'officier Jean ROHU (1771-1849), lieutenant de Georges CADOUAL (1771-1804), ou celle de François LE GOURIFF (1772-1823), capitaine des chouans de Sainte-Hélène-Nostang, dont l'action et le souvenir sont décrits sur l'une des tombes du nouveau cimetière.



*Portrait de Jean ROHU d'après signalement réalisé par la police de Paris vers 1800*

**À lire aussi** : « Églises et chapelles du doyenné de Port-Louis et de Groix » (Joseph DANIGO, Imprimerie Régionale)